

GOOD FABRIC

Estelle SECHER
Coordinatrice RSE Good Fabric
Avenue du phare de la Balue
35520 La Mézière

H.E. António Guterres
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

La Mézière, le 28/01/2019

Objet : Délai de grâce pour le rapport annuel du Global Compact des Nations Unies

A nos partenaires,

Nous reconnaissons qu'une des conditions essentielles à la participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation et la publication annuelle d'une communication sur le progrès (COP) comprenant une déclaration de notre présidente confirmant son renouvellement de soutien au Pacte mondial des Nations Unies, une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a réalisées ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption ; ainsi qu'une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés. Nous demandons un délai de grâce car nous souhaitons publier notre Communication sur le progrès en même temps que notre rapport RSE, pour que celui-ci soit le plus complet possible.

Nous demandons par la présente une période de prolongation afin de pouvoir afficher une COP décrivant les efforts de notre société et les progrès accomplis pour mettre en œuvre les principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Notre nouveau rapport de la COP sera publié sur le site Web du Pacte mondial des Nations Unies au plus tard le 31 avril 2020.

Meilleures salutations,

Estelle SECHER